



CHALETTE AVANCE... AVEC VOUS

JANVIER · FÉVRIER · MARS

2019



DES POINTS DE RENCONTRE ÉLUS/HABITANTS DANS TOUS LES QUARTIERS

RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE
À L'AVENIR DE NOTRE VILLE !



Venez discuter
avec vos élus
autour d'un café !

Bilan de mandat : poursuivons le débat

Avec ce numéro de septembre, le magazine municipal *Chalette Place Commune* ouvre un cycle de présentation du bilan de la Municipalité dans ses principaux domaines de compétence. Ce mois de rentrée scolaire nous invite à revenir sur l'engagement de Franck Demaumont et de son équipe pour les écoles et la réussite des élèves et ce, malgré la baisse continue des dotations de l'État. Cette orientation vient d'être confirmée par le vote des élus du projet éducatif de la Ville en juin dernier. Rencontre avec le maire.

L'école, une priorité municipale



F. Demaumont, maire de Chalette, et M.-M. Heugues, adjointe aux affaires scolaires, visitent un des chantiers de l'été, ici la cuisine centrale

CPC : D'une manière générale, quelle orientation politique porte la Ville en direction des écoles ?

Franck Demaumont : Parce que l'École est le socle d'une société, la colonne vertébrale qui honore les valeurs de la République sociale et laïque ⁽¹⁾, elle est pour moi au cœur de nos priorités municipales.

Ainsi, la Ville s'investit depuis des années, aux côtés de l'Éducation nationale, pour favoriser la réussite de tous les enfants de notre commune. Cet engagement se traduit notamment par des investissements dans les locaux scolaires existants ou de grands projets tel le programme, sur plusieurs années, de reconstruction des écoles. Après les écoles Pierre-Perret dans le quartier Kennedy-Château-Blanc et Camille-Claudiel dans le Bourg, la construction de la nouvelle école de Vésines est bien engagée.

Dans ce vaste programme de modernisation des locaux, nous portons une politique très ambitieuse, avec les équipes éducatives, afin de permettre aux enfants de Chalette de mener, sur le temps scolaire et périscolaire, de nombreuses activités. Je tiens à souligner que malgré les questions qui agitent souvent l'École sur le plan national, nous concentrons nos efforts pour donner à chacun les chances de s'inscrire dans un solide parcours de réussite par le financement de sorties scolaires ou de classes de découverte,

la fréquentation régulière des équipements publics culturels et sportifs comme la médiathèque, le Hangar, la Maison de la nature et de l'eau, la piscine...

CPC : Autre aspect de ce volontarisme politique : les activités périscolaires. Pourquoi ce soutien et cet engagement auprès des familles ?

FD : Il faut dire que depuis des années, nous inscrivons les actions des différents services de la Ville qui interviennent sur les temps périscolaires dans un projet éducatif partagé avec l'Éducation nationale, les familles et l'ensemble des partenaires (voir pages 4, 5 et 6).

Entre le temps passé en classe et celui passé en famille, l'organisation du temps libre constitue un enjeu essentiel pour enrichir la vie de l'enfant, stimuler son développement en lui offrant un champ d'expérimentation de ses connaissances et une expérience de la vie collective. Les activités proposées associent tous les enfants, sans distinction ni aucune forme de discrimination. L'accompagnement par des professionnels attentifs et qualifiés est indispensable pour permettre aux enfants de s'épanouir et de profiter des activités proposées.

CPC : Pour conclure ?

FD : Tout est donc mis en place pour ne laisser personne au bord du chemin et faire de l'École le sanctuaire républicain qui mène à l'épanouissement de chacun.

(1) La laïcité repose sur trois principes et valeurs : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. Elle garantit en ce sens le vivre-ensemble de tous. (Observatoire de la laïcité du gouvernement de la République)



La réception des enseignants : Franck Demaumont, maire de Chalette, Marie-Madeleine Heugues, adjointe aux affaires scolaires, et Nicolas Raisonniere, inspecteur de l'Éducation nationale, accueillent les équipes éducatives des écoles de la ville lors de la pré-rentrée.



On en parle

La Ville s'est dotée d'un projet éducatif pour la réussite de tous les enfants

Parce que la réussite éducative consiste à ce qu'un jeune adulte ait acquis les bases pour être autonome et acteur de sa vie dans sa ville, la Municipalité vient de confirmer son engagement en direction des familles durant l'enfance et l'adolescence pour que cette réussite éducative devienne l'affaire de tous. D'où l'adoption par le Conseil municipal du projet éducatif le 28 juin dernier. Décryptage.

Le contexte

Ville jeune, ouvrière et cosmopolite, autant de caractéristiques qui sont des forces pour notre commune. Près d'un quart de la population chalettoise a moins de 17 ans. Cette jeunesse baigne dans un environnement culturel riche, découlant des différentes vagues d'immigration qu'a connues Chalette. Elle est également majo-

ritairement issue des milieux populaires : deux tiers des élèves d'élémentaire et de collège ont des parents appartenant aux classes populaires.

Ces atouts pourraient constituer des points d'appui permettant aux jeunes Chalettois d'exploiter toutes leurs potentialités et de s'épanouir personnellement. Pourtant, les difficultés sont bien réelles. Les taux de réussite des élèves chalettois sont préoccupants. Par exemple, 17 % des écoliers scolarisés en CM2 ont déjà connu un redoublement et le niveau d'obtention du diplôme national du brevet est inférieur aux moyennes académique et nationale.

L'échec scolaire se prolonge, malheureusement, dans la vie active. Plus de 40 % des jeunes actifs chalettois sont au chômage. Pour ceux qui sont parvenus à trouver

Principales actions mises en œuvre dans le cadre du Contrat éducatif territorial :



« Attachée à la réussite de tous les enfants, je suis à l'écoute des acteurs de la réussite éducative, notamment dans les conseils d'école. »

Marie-Madeleine Heugues,
adjointe aux affaires scolaires



Des structures adaptées au public accueilli : crèche, accueils de loisirs, de jeunes, périscolaires répondant aux réglementations en matière de taux d'encadrement pour prendre en compte les besoins psychologiques et physiologiques des enfants.

Des actions quotidiennes périscolaires dans les groupes scolaires, le directeur d'école et le directeur périscolaire étant, en complémentarité, les garants de la journée de l'enfant.

Pour soutenir les enseignants en école maternelle, la Ville a fait le choix d'affecter un agent territorial spécialisé dans chaque classe.

Des actions quotidiennes en dehors de l'école : chaque soir, l'aide aux devoirs dans les accueils jeunes permet aux collégiens de trouver des adultes ressources.

un emploi, c'est souvent dans des conditions précaires : seule la moitié des jeunes en emploi a décroché un CDI.

L'action éducative municipale : un service public de proximité

La Municipalité s'efforce de prendre en compte ce contexte fait de forces et de faiblesses socio-économiques et éducatives. L'action municipale en direction de l'enfance et de la jeunesse comprend trois principaux objectifs : accompagner les enfants et les jeunes dans leur réussite éducative, les rendre acteurs de leur éducation et de leur parcours, les préparer à accéder pleinement à la citoyenneté. Elle se fonde sur le respect et l'application concrète et quotidienne des valeurs de la République et du principe de laïcité.

Ambitieux et réaliste, le projet éducatif de la commune se décline en une offre riche et diverse, faisant intervenir les différents services du pôle Réussite éducative (Service municipal de la jeunesse, Service des sports, Centres de loisirs, Service périscolaire, Service enfance-



famille, Point Information Jeunesse, Conseil municipal des enfants, Service scolaire) ainsi que la médiathèque, la Maison de la nature et de l'eau, la Petite enfance, la Restauration municipale ou encore le Hangar. Des dispositifs variés, des infrastructures nombreuses et un personnel engagé : tous les ingrédients sont réunis pour avoir un service public de proximité de qualité.

Renforcer les partenariats éducatifs

Cependant, la Municipalité, seule, dispose de peu de marges de manœuvre pour atteindre les objectifs fixés. Différents acteurs interviennent et contribuent, en plus de la Ville, à l'éducation de l'enfant et du jeune : au premier chef, l'Éducation nationale, mais également les parents, les associations, des partenaires institutionnels comme la CAF. Toutefois, la cohésion éducative entre ces différents acteurs n'est pas toujours au rendez-vous et ne permet donc pas d'assurer une cohérence entre les temps scolaire, périscolaire, extrascolaire, familial traversés par l'enfant ou le jeune.



Des activités physiques de pleine nature, pour une pratique sportive innovante pour toutes les écoles élémentaires : tir à l'arc, VTT, orientation, voile... seul dispositif de ce type dans le Loiret.

Des cycles de natation, mis en place par les maîtres-nageurs pour toutes les classes élémentaires, préparent l'ensemble des enfants à acquérir la compétence de la nage à la fin du cycle 3.

Des animations artistiques et sportives dans les collèges par le Service municipal de la jeunesse, sur le temps de pause méridienne, toute l'année scolaire.

Un soutien de la Ville aux écoles pour les activités complémentaires : cirque, jardinage, art, sport, échecs, classes de découverte...

Des actions de prévention/information dans les écoles, collèges et lycée mises en œuvre par le Point Information Jeunesse et le Service municipal de la jeunesse, mais aussi par la Prévention routière encadrée par la Police municipale.

Un Conseil municipal des enfants, organe d'expression citoyenne des enfants d'âge élémentaire qui a pour vocation de faire émerger des projets à visée collective.

La Ville s'est dotée d'un projet éducatif pour la réussite de tous les enfants (suite)

Des partenariats existent, bien sûr, notamment entre les équipes enseignantes et périscolaires, mais ils sont souvent à géométrie variable (selon les sites, la volonté des individus impliqués, l'état de leurs relations mutuelles...). Au final, on constate plutôt une juxtaposition de dispositifs mis en place par les différents acteurs plutôt qu'une logique éducative commune.

De plus, on peut déplorer que l'action des partenaires ne soit pas toujours à la hauteur des ambitions. Ainsi, malgré la bonne volonté et l'engagement des enseignants des écoles et collèges chalettois, l'Éducation nationale en tant qu'institution peine à fournir un cadre favorable au développement harmonieux des enfants et des jeunes. La majorité des écoles maternelles et élémentaires chalettoises, ainsi que le collège Paul-Éluard, sont classées en éducation prioritaire. Cela impliquerait d'avoir un encadrement enseignant expérimenté pouvant répondre au mieux aux difficultés des élèves. Or, ce sont souvent de jeunes professeurs qui sont en poste dans les établisse-

ments de notre commune avec une ancienneté moyenne dans le métier de seulement cinq ans.

Des luttes politiques à mener ensemble

La question de la réussite éducative s'inscrit par ailleurs dans un cadre politique plus global, où l'on doit se mobiliser pour conquérir l'application concrète de droits. Deux combats, déjà portés par les élus et les Chalettois, sont à poursuivre. Il s'agit, premièrement, du transport. L'état et le tracé actuels des transports en commun sont aujourd'hui un obstacle à la mobilité des jeunes, qu'il s'agisse du réseau de bus entre les communes de l'agglomération ou des moyens de relier le Montargois aux autres zones urbaines de la région (notamment l'absence d'une ligne ferroviaire vers Orléans). Deuxièmement, la quasi-absence d'une formation supérieure – autre que l'Institut de formation en soins infirmiers de Chalette – pénalise la jeunesse de notre territoire.



«Après la mise en place d'actions collectives, nous allons compléter notre projet éducatif au plus près des besoins individuels.»

Mamoudou Bassoum,
adjoint à l'enfance et à la jeunesse

Le Hangar, la salle municipale de spectacle, et sa programmation annuelle diversifiée pour le public enfant et jeune accueillent les classes. Par ailleurs, le Service jeunesse bénéficie de places pour que les jeunes s'y rendent régulièrement.

La médiathèque et la ludothèque situées dans le même lieu accueillent le public individuellement ou en groupe.

L'Orchestre à l'école est un dispositif qui permet une pratique musicale pendant trois ans pour un groupe classe dans une école de la ville.

Le Service enfance-famille est, chaque semaine et durant les vacances, à l'écoute des familles qui peuvent rencontrer des difficultés dans la fonction parentale.

Le Point Information Jeunesse, un maillon fort pour accompagner des jeunes en recherche dans leurs démarches pour le montage de projets.

Une bourse d'aide au projet peut être octroyée lorsque celui-ci est monté par un jeune qui a besoin d'un soutien.

Depuis plus de dix ans, **les bourses communales** ont vocation à soutenir des jeunes à revenus modestes qui sont au lycée ou poursuivent des études supérieures.

Des séjours courts à proximité, annexes aux accueils de loisirs, mis en place pour les enfants ou les jeunes, permettent de vivre une expérience collective mais aussi personnelle en dehors de son environnement habituel.

Les stages Bouge Ados du Service des sports pour les 11/14 ans s'appuient sur un axe sportif avec la découverte de la nature dans le cadre de l'Agenda 21 et de sports variés tels que l'équitation, l'escalade...

La Maison de la nature et de l'eau accueille tout au long de l'année des groupes classes ou accueils de loisirs et contribue elle aussi à l'éducation à l'environnement.

Bilan de mandat : poursuivons le débat

Avec ce numéro d'octobre, le magazine municipal Chalette Place Commune poursuit le cycle de présentation du bilan de la municipalité dans ses principaux domaines de compétence. Ce mois des Rencontres d'octobre et de la Fête de la Fraternité permet de présenter les actions de solidarité conduites sous la responsabilité du maire, Franck Demaumont. Rencontre avec sa première adjointe en charge de la Solidarité de proximité, Hiba Pruneau.



Hiba Pruneau

CPC - Hiba Pruneau, vous êtes première adjointe au maire et en charge de la Solidarité de proximité. Quel sens donnez-vous à cette appellation qui n'est pas commune ?

Hiba Pruneau - La municipalité de Chalette s'est toujours fortement engagée auprès des citoyens dans une démarche de solidarité. Face aux crises économiques, la commune fait le choix d'aller plus loin en promouvant de nouvelles formes de solidarité. La solidarité de proximité, c'est d'abord une solidarité du quotidien entre concitoyens. Ici, nous encourageons les relations entre les citoyens, par exemple les relations intergénérationnelles. Mais c'est aussi considérer que les habitants de Chalette partagent une communauté de destins qui fait lien. La solidarité de proximité, c'est concevoir le patrimoine humain de notre ville comme porteur de citoyenneté, de regard et de responsabilité vis-à-vis de l'autre.

CPC - La proximité implique un engagement au plus près des habitants. Pensez-vous vous appuyer sur des réseaux ou des associations pour faire « remonter » les besoins ?

HP - La commune est aussi la première institution de proximité, très proche des citoyens. Elle a pour ambition de valoriser la richesse première de Chalette, ses habitants d'origines et de cultures multiples. Dans ce cadre, la Ville encourage un tissu associatif dense et actif, par exemple en mobilisant les associations en amont de chaque événement. La municipalité fait remonter des besoins des associations et des citoyens en recherchant ensemble des réponses. C'est aussi cela, le faire-ensemble en amont pour mieux vivre

ensemble. La solidarité de proximité fait émerger des savoir-faire variés, tout en créant une synergie entre les citoyens.

CPC - D'ici quelques semaines, la régie de quartier Fratercité sera opérationnelle. Merci de préciser son intérêt et ses missions.

HP - D'abord, la régie de quartier émane d'un collectif, habitants, citoyens, bailleurs, associations de locataires qui, dans une démarche de démocratie participative impulsée par la municipalité, a défini ses missions. La régie de quartier Fratercité constitue un tremplin pour les plus éloignés de l'emploi, par deux voies : l'insertion économique par le travail dans les domaines de l'entretien des espaces verts et de la propreté urbaine, et l'insertion sociale par la constitution d'ateliers citoyens, soit des échanges en termes d'éducation populaire, les arts, la culture scientifique. Ainsi, nous avons obtenu l'agrément « chantier d'insertion ». Dès la semaine prochaine, nous allons créer huit emplois : un encadrant technique, six emplois dans les domaines de l'entretien des espaces verts et de la propreté urbaine et un conseiller en insertion professionnelle pour l'embellissement de nos quartiers et l'entretien des rues.

CPC - Enfin, la Fête de la Fraternité que vous avez initiée il y a deux ans se tiendra au complexe sportif du Château-Blanc. Quel sens donnez-vous à ce rendez-vous d'octobre ?

HP - Pour cette troisième édition de la Fête de la Fraternité, nous voulons lutter contre les préjugés et valoriser les différences et les talents chalettois. Cette année, cette journée sera sous le signe de l'humour. Au programme, on retrouvera une balade citoyenne, un débat sur les valeurs de la République, un repas du monde préparé par les différentes associations, un défilé interculturel et, pour clôturer la journée, un spectacle humoristique de Hilal la Blague et bien d'autres surprises...



Présentation de la régie de quartier «Fratercité» par Mélanie Peneau, directrice de la régie, Hiba Pruneau, adjointe au maire à la Solidarité de proximité, et Céline Wattedled, DGA à la mairie

On en parle

La solidarité, un bien commun à préserver, à développer

Pour la Ville, la solidarité est un facteur de cohésion et de justice sociale et c'est la raison pour laquelle elle déploie des politiques publiques qui ne laissent personne de côté, quel que soit le revenu des foyers.

La solidarité, facteur de cohésion sociale

Ainsi, aucune prestation tarifée par la Ville ne correspond à son coût réel. Cela signifie que la solidarité municipale assurée à chaque habitant selon ses besoins est financée par nous tous selon nos moyens, contrairement au 1 % des plus riches en France qui bénéficient d'une « solidarité » de plusieurs milliards d'euros (évasion fiscale estimée à 90 milliards par an, baisse de l'Impôt sur la fortune, etc.).

Autant dire que la solidarité est un combat mené par le maire, Franck Demaumont, et par son équipe, un combat pour maintenir des services publics de proximité au service de tous les habitants afin que la fraternité, valeur constitutive de la République, soit réellement au cœur des préoccupations de tous. En voici quelques exemples.

La solidarité de proximité

Dans un contexte national de crise et de crispations où tout pousse vers l'individualisme et la performance, où l'on assiste au délitement des liens sociaux, à la montée de l'isolement, au développement du « chacun pour soi », il semble important aux élu-e-s chalettois de raviver le lien social et la solidarité sous toutes ses formes. Car les valeurs de citoyenneté, de fraternité, de convi-

Quelques actions conduites par la Ville, pour que solidarité soit un droit réel :



Hiba Pruneau, première adjointe, et le sous-préfet de Montargis à l'ouverture de la Fête de la Fraternité 2017

Rencontres entre les jeunes et les dirigeants d'entreprises au Printemps de la jeunesse 2018

La Fête de la Fraternité

Valoriser la devise de la République « Liberté, Égalité, Fraternité » au cours d'une journée festive d'échanges et d'activités partagées. Cette journée s'appuie sur le mouvement associatif et les citoyens, démontrant ainsi que le « faire ensemble » pour « vivre ensemble » répond aux valeurs des Chalettois. 2 éditions : 2016 (600 personnes) et 2017 (900 personnes).

Le Printemps de la jeunesse

L'objectif est de répondre aux différentes problématiques rencontrées par les jeunes dans leurs recherches d'emplois, de stages, de formations... Le public visé est celui que les services municipaux rencontrent le moins : les 16 – 30 ans.

Il s'agit de réunir les jeunes en recherche de formation ou d'emploi et les responsables d'entreprises dans un cadre plus convivial.



vialité, de tolérance et d'entraide sont essentielles au «faire ensemble pour vivre ensemble », d'autant que ces valeurs sont constitutives de l'histoire de notre cité. Mais trop souvent ces notions restent dans le domaine de l'abstrait alors que de nombreux liens informels peuvent être créés et développés par chacun et chacune d'entre nous, individuellement ou collectivement, dans notre quartier au quotidien. Souvent, il suffit de susciter l'idée, l'envie, de donner quelques heures par ci par là, et une once d'organisation.

Pour **Hiba Pruneau, première adjointe, en charge de la Solidarité de proximité**, cette orientation est un engagement du programme municipal 2014-2020. « *Je suis attachée aux valeurs du service à la population, nos projets étant de mettre l'humain en son cœur. Chalette, Ville de paix, agit pour de nouvelles relations entre les personnes et entre les groupes. Aujourd'hui, le vivre-ensemble est mis à mal et nous constatons une importante dégradation des relations humaines. Les rapports entre individus se sont altérés sous l'effet des crises économiques et sociales. Notre responsabilité est de réparer le tissu social déchiré en proposant d'autres formes de solidarité. En effet, la solidarité*

de proximité consiste à promouvoir à l'échelon local une autre organisation de la société, citoyenne, fondée sur la solidarité (dont la solidarité intergénérationnelle) et sur une autre répartition des richesses ».

L'accès aux droits, un combat permanent

Le droit au logement auquel chaque citoyen devrait avoir accès est remis en cause pour de nombreuses familles qui craignent d'être mises à la rue suite à un jugement d'expulsion.

C'est ainsi qu'un dispositif d'aide aux personnes en difficulté est mis en place par le **Centre communal d'action sociale (CCAS)** avec la participation d'un groupe d'élus.e.s et de représentants d'associations à l'écoute des habitants pour les soutenir dans leurs démarches, se déplaçant parfois au domicile et participant à la préparation des commissions qui examinent les procédures d'expulsion en sous-préfecture. Ces élus défendent les intérêts des Chalettois et se mobilisent afin que le droit au logement soit respecté.



Signature avec le Département de la convention de recrutement de 10 contrats aidés



Rencontres avec les usagers lors des assises du transport. Ici, Marie-Madeleine Heugues au Lancy, et Hiba Pruneau devant la gare de Montargis



Les contrats aidés

Dans le cadre d'un plan pour l'emploi du Département ouvrant la possibilité aux collectivités de recruter des bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi en contrats CUI-CAE, la Ville a recruté 10 personnes, pour une durée d'un an à raison de vingt heures par semaine, la Ville s'engageant à proposer des formations qualifiantes pour compléter leur parcours professionnel. Les 10 emplois créés se déclinent comme suit : 4 au Service espaces verts, 3 au Service Ville propre, 1 dans les Centres de loisirs, 1 agent administratif, 1 agent d'entretien. D'autre part, la Ville veille à ce que dans tous les chantiers publics réalisés sur la commune, la clause d'insertion sociale soit respectée.

Les assises du transport

Une enquête a été conduite par la Ville pour sensibiliser la population aux problèmes des transports en commun, recenser les besoins et les attentes afin de les relayer par les élues chalettoises et membres de la commission transport, Marie-Madeleine Heugues et Hiba Pruneau, auprès de l'AME. **La demande de la Ville** porte sur la création d'une **navette inter-quartiers** permettant aux usagers de pouvoir se déplacer dans la ville sans être contraints de se rendre à Montargis pour prendre les correspondances, d'où la remise en cause du réseau en étoile : cet objectif répond aux attentes de l'**Agenda 21** et aux besoins de la population.

Il a également été demandé de mettre en place des navettes le dimanche pour permettre aux usagers de se rendre à l'hôpital et aux pharmacies de garde.

La solidarité, un bien commun à préserver, à développer (suite)

Selon Chantal Clément, adjointe aux affaires sociales, « les retards de loyer sont souvent dus à des accidents de la vie : la perte d'un travail, une séparation ou bien une maladie... Avec la crise, de plus en plus de personnes rencontrent des difficultés pour s'acquitter de leur loyer ou de leurs factures de gaz et d'électricité. Il est essentiel d'agir le plus tôt possible pour éviter qu'elles ne s'enfoncent un peu plus dans la misère avec une dette qui augmente. Le logement est un droit fondamental, c'est avant tout une question de solidarité. »

Aussi les missions du CCAS ont-elles évolué, notamment en ce qui concerne l'aide à l'accès aux droits : Aide personnalisée au logement (APL), énergie, dossier DALO (droit au logement opposable)...

Le droit de bien vieillir

La réponse aux situations de perte d'autonomie que vivent des millions de personnes dans notre pays est un enjeu de société important. Les réponses apportées par les gouvernements successifs se limitent aux personnes âgées et au vieillissement. Partant des insuffisances actuelles de la prise en charge qui ne sont pas acceptables,

les élu-e-s proposent un socle solidaire, avec une Sécurité sociale renforcée dans ses prérogatives et la proposition de développer un service public du service à la personne. C'est la complémentarité des deux qui doit permettre la mise en œuvre d'une autonomisation de la personne dans le respect de sa dignité et de sa citoyenneté. **D'où le projet d'habiter le foyer-restaurant Jacques-Duclos comme « résidence autonomie » d'ici 2021.**

Pour Yolande Vals, conseillère municipale déléguée aux retraités et personnes âgées, l'engagement de la Ville en direction des seniors est déjà important. « En effet, notre Ville dispose pour se loger de la résidence Louise-Michel et du foyer-restaurant Jacques-Duclos. Nous effectuons également un portage de repas à domicile réservé aux personnes dépendantes ou en situation de handicap. L'engagement de notre Ville auprès de nos aînés n'est plus à démontrer. Ainsi, certains peuvent s'évader vers d'autres horizons grâce au SEMURPA qui organise pour eux, chaque année, un séjour ANCV (Agence nationale pour les chèques-vacances) en France. Quant au traditionnel repas annuel qui réunit plus de mille convives, il ne trouve pas d'égal dans l'agglomération. Aux actions de la Ville ajoutons l'engagement de nombreuses associations pour la défense des droits des seniors. La Municipalité est d'autant



Remise des pétitions contre les expulsions locatives sans relogement à la sous-préfecture le 5 juillet 2018



Séjour aux Issambres (Var) du 26 mai au 2 juin organisé par le SEMURPA

Journée de sensibilisation aux droits des familles

Cette journée sera menée en lien avec le réseau associatif autour de l'accès à l'emploi, du droit à la santé, au logement, à la culture, au sport, etc.

Le CCAS intervient dans différents domaines : accompagnement des personnes en difficultés, accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA pouvant prétendre à un contrat aidé, suivi des familles en situation d'impayés de loyer et menacées d'expulsion, distribution de bons alimentaires, attribution d'aides financières pour régler les loyers, factures d'énergie, assurance, aides à l'énergie et au maintien dans le logement, mise en place de dossier pour la téléalarme pour les personnes âgées.

Droit aux vacances pour tous

- **Vacances en camping** : le principe est de favoriser/aider ou prendre en charge pour une partie le départ en vacances des familles dans un camping. Ce dispositif, subventionné par la CAF et l'ANCV, concerne 53 personnes (11 familles).
- **Journée à la mer** (avec une participation financière des familles). Cette année, la Ville a organisé une sortie à la mer dans le Calvados.

Droit au logement

Arrêté municipal contre les expulsions locatives sans relogement, mise en place de groupes de travail avec les associations sur différentes thématiques : droit au logement, lutte contre l'insalubrité et les «marchands de sommeil», hébergement d'urgence.

plus engagée envers les aînés qu'elle s'est donnée comme axe prioritaire de ce mandat la solidarité de proximité dans le but, notamment, de rompre l'isolement qui représente un des maux de notre société. La retraite, ce n'est pas le retrait de la vie sociale, bien au contraire ; c'est un nouveau départ ».

La santé pour tous, un droit à conquérir. La Ville s'y emploie.

Le mythe de l'égalité des chances n'a cessé de masquer quarante années de matraquage idéologique, de politiques libérales et de mesures austéritaires tendant à une privatisation généralisée de la santé, symbolisée par « l'hôpital entreprise ». Ces mesures ont profondément fragilisé notre système de santé, originellement marqué du sceau de la solidarité et échappant aux mécanismes de marché. En 2015, un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a justement confirmé cette dérive en alertant

sur l'accès aux soins pour les personnes fragiles, accès d'autant plus difficile qu'on manque de médecins dans l'agglomération.

Partant de cette carence, les élu-e-s de Chalette ont fait le choix politique et financier d'ouvrir le **Centre municipal de santé Ambroise-Croizat**, lequel salarie cinq médecins, un cadre médical et des secrétaires et, à partir de janvier 2019, une dentiste. Et c'est bien là la différence avec une Maison de santé qui, elle, pratique une médecine libérale. Ainsi, en consultant au Centre de santé, les patients munis de leur carte Vitale ou attestation CMU et de leur carte de mutuelle à jour bénéficient du tiers-payant et n'ont rien à déboursier. En plus des consultations, cette structure municipale porte des projets de santé publique en mettant en œuvre des actions de prévention. Fidèles à l'idéal du fondateur de la Sécurité sociale, le maire, Franck Demaumont, et son équipe répondent ainsi à un réel besoin de la population.



L'équipe du Centre municipal de santé



Yolande Vals, conseillère municipale déléguée aux retraités et personnes âgées, et Estelle Bossennec, directrice du Pôle solidarité, visitent le T2 d'une résidente du Foyer Jacques-Duclos

Droit à la santé

L'objet de la création d'un **Centre municipal de santé (CMS)** est la lutte pour l'accès de tous à la santé, puisque les patients n'ont pas à avancer les frais de consultations, et la lutte contre la désertification médicale.

- Le Contrat local de santé a participé à l'élaboration du CMS.

Aujourd'hui, le CMS intervient dans différents domaines tels la prévention de l'obésité en direction des petits et contre certaines maladies (rougeole).

- Actions de médecine de proximité par le biais de consultations en maison de retraite et par la tenue de permanences à Vésines.
- Développer les permanences dans les quartiers prioritaires (aujourd'hui uniquement dans le quartier de Vésines) et obtenir un conventionnement avec le foyer Jacques-Duclos.

Retraités et personnes âgées

- **Le service des repas à domicile** : créé en 1990. Livraison dans la ville et les communes limitrophes.
- **Le foyer-restaurant Jacques-Duclos** sera labellisé « résidence autonomie ». Des transformations sont donc envisagées, notamment avec **l'augmentation de logements T2**, l'ouverture d'une lingerie et la mise en place d'actions de prévention de perte d'autonomie.
- **Les Rencontres d'octobre** : durant un mois, les rencontres permettent les échanges avec les jeunes générations, la pratique du sport avec la randonnée intergénérationnelle, etc.
- **La fête annuelle des retraités et personnes âgées** rassemble autour d'un repas et d'une journée festive près de 1000 personnes.

Bilan de mandat : poursuivons le débat

Dans ce centième numéro, Chalette Place Commune poursuit la présentation du bilan de mandat. Après la réussite éducative et la solidarité de proximité, nous abordons le projet urbain de la Ville, une ville en mouvement, ancrée dans sa réalité et porteuse d'ambitions.

Aménagement urbain : Chalette se transforme avec et pour ses habitants

Les élu-e-s chalettois-e-s ont à cœur de faire de Chalette une ville accueillante où il fait bon vivre et qui réponde aux besoins de tous. Concilier le bien-être des habitants, la préservation des espaces naturels et le développement économique constitue le cœur de la politique d'aménagement urbain portée par le maire, **Franck Demaumont**, et son équipe.

Des projets urbains imaginés et dessinés avec les habitants

Pour les élus-e-s, dans un souci de transparence et d'efficacité, cette ambition collective de définir les grandes lignes d'un projet urbain pour Chalette, capable de se projeter dans l'avenir et de garder une identité, doit toujours s'appuyer sur la participation des habitants. D'où les nombreux ateliers participatifs et réunions publiques qui se sont tenus tout le long de ce mandat : Agenda 21, Assises de la Ville et des transports (durant près de deux années), études urbaines du Bourg, plan de déplacement, aménagement du quartier de la Folie, construction de la future école de Vésines et de la nouvelle piscine, aménagement de la base de loisirs du lac avec sa promenade, sa plage entièrement rénovée et son aire de pique-nique, pour ne prendre que les projets les plus emblématiques. Autant de rendez-vous qui ont permis d'imaginer et de dessiner, avec les habitants, la ville pour aujourd'hui et pour demain.

Limiter l'étalement de la ville, recentrer les projets dans les cœurs de la ville

Afin de freiner l'étalement urbain, les élu-e-s estiment qu'il est essentiel de rendre la ville plus accessible et plus désirable. Ces objectifs ont largement été débattus lors de l'élaboration de l'Agenda 21 de la Ville, lequel présente un projet politique autour de trois engagements.

- **Participer à une ville pour tous** : développer le vivre-ensemble, créer des lieux de convivialité, relier les quartiers, favoriser l'éducation populaire, améliorer la santé et la mobilité de tous.
- **Lutter contre le changement climatique** : travailler sur le thème de l'énergie en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments, favoriser les déplacements doux, et plus largement mettre en œuvre des actions s'inscrivant dans le Plan climat énergie territorial (PCET).
- **Agir pour l'environnement** : protéger l'eau et les ressources naturelles, développer des activités et des projets autour de la nature et de l'environnement, sensibiliser les habitants aux enjeux de préservation, mais aussi combiner solidarité et environnement pour une ville durable.



Élaboration de l'Agenda 21 avec les habitants
Ici, rue Victor-Hugo le 26 avril 2015



Réunion sur l'étude urbaine du Bourg
le 9 mars 2016

On en parle

Aménagement urbain : Chalette se transforme avec et pour ses habitants (suite)



Musa Öztürk et Franck Demaumont à la rencontre des commerçants le 9 janvier 2018

Les bourgs réinventés

Ainsi, pour Musa Öztürk, **maire-adjoint à Purbanisme**, le projet du **Bourg** consiste à créer une centralité urbaine, dynamique et commerciale autour de la place Jean-Jaurès, intégrant la valorisation des espaces paysagers qui longent le Loing avec, à terme,

la création d'un nouveau quartier entre canal et Loing, la construction de logements et de commerces sur les terrains des anciennes écoles et de la maison de retraite, la reconstruction de l'Institut de formation en soins infirmiers, tout en valorisant l'environnement du quotidien avec la création de liaisons douces pour les piétons et les cyclistes, le développement d'activités agricoles avec les jardins potagers et le projet de ferme maraîchère.

À **Vésines**, la rénovation de la rue Gustave-Nourry, la construction d'une nouvelle école dans le cœur du quartier et le projet de transformation de l'actuelle école en un pôle de services visent à renforcer l'attractivité du pôle commercial avec la volonté de créer dans ce quartier un véritable poumon vert.

Le tout sans omettre de poursuivre le développement des liaisons douces inter-quartiers et d'œuvrer auprès

Quelques actions conduites par la Ville, pour transformer Chalette :



Signature de la charte «Zéro pesticide» le 26 janvier 2018



Environnement et cadre de vie

- Rédaction de l'Agenda 21 de la Ville
- Aménagement du parc Maurice-Ravel dans le quartier Kennedy et du parc Lantara dans le quartier du Lancy
- Aménagement de la base de loisirs du lac : création d'une promenade, rénovation de la plage et de l'aire de pique-nique
- Plantation de centaines d'arbres
- Création d'une zone de lagunage aux Prés-Blonds près de la station d'épuration
- Renaturation de la rivière le Loing
- Aménagement des chemins piétonniers
- Mise en œuvre du programme « Zéro pesticide »
- Création de jardins potagers
- Poursuite de la gestion écologique du site du Grand Rozeau
- Mise en place d'une gestion écologique de l'éclairage public
- Aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE)
- Achat de véhicules électriques pour les services techniques



de l'AME (Agglomération montargoise) pour la prise en compte des zones d'activités économiques, notamment celle de Saint-Gobain située au cœur de l'agglomération.

Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

La terre se réchauffe dangereusement, la biodiversité disparaît, l'eau se raréfie. Nous sommes entrés dans une phase où il convient de réagir rapidement pour préserver notre planète et l'avenir de nos enfants. Les élu-e-s de Chalette, avec **Chantal Clément, maire adjointe à la solidarité et à l'Agenda 21**, et **Espérance Patureau, conseillère municipale déléguée à l'environnement**, se sont engagés, depuis plusieurs années, dans la protection de l'environnement en rédigeant son Agenda 21 en 2015. Plus récemment, cette protection s'est inscrite dans l'opération « *Zéro pesticide dans nos villes et nos jardins* ». Ainsi, la Ville a organisé à deux reprises des « rando binettes » dans les différents quartiers de la commune

afin de sensibiliser les habitants au « *zéro pesticide* » en les appelant à faire cause commune et en les conviant à désherber leur trottoir.

Avec la création de 27 jardins potagers en 2016 au Gué aux biches, puis de ceux de Kennedy avec 68 parcelles, il s'agit pour la Ville de donner la possibilité à un maximum de personnes de produire des légumes et d'échanger des conseils et des produits. Comme le souligne **Espérance Patureau**, la Ville envisage de créer de nouveaux potagers à Vésines (50 parcelles) à l'occasion de la réhabilitation de la rue de la Folie et plus tard à la Pontonnerie, avec la création d'une zone ombragée où les familles pourraient venir se ressourcer.

Concernant le fleurissement de la ville et pour respecter les nouvelles dispositions en matière d'environnement, le service analyse et étudie les espaces afin de diminuer le fleurissement en tentant de conserver la 3ème fleur, d'autant que les conditions d'attribution des fleurs ont



Travaux, des équipements structurants utiles aux habitants

- Construction d'un groupe scolaire à Vésines (maternelle et élémentaire)
- Construction d'une nouvelle piscine face au lac
- Poursuite de l'entretien des écoles avec la réalisation d'un préau couvert à l'école Michel-Moineau dans le quartier de la Pontonnerie
- Agrandissement de l'école Pierre-Perret rue Saint-Just
- Création d'un plateau sportif couvert derrière la poste du Bourg et réfection du bureau de poste du Bourg
- Construction du Centre municipal de santé
- Rénovation complète de la crèche municipale
- Rénovation du foyer logement Jacques-Duclos et de son restaurant
- Rénovation du foyer-restaurant Paul-Marlin (ouverture en septembre 2019)
- Rénovation complète des courts de tennis couverts
- Rénovation complète du stade Gaston-Maillet dans le quartier de la Pontonnerie

Aménagement urbain : Chalette se transforme avec et pour ses habitants (suite)

changé. Enfin, afin de garder une ville belle et agréable à vivre, 13 agents aux Espaces verts et 6 agents « Ville propre » complétés par des personnes en CAE (Contrat d'accompagnement dans l'emploi) interviennent dans les squares, sur les ronds-points, dans les zones de prestige, devant les écoles, collèges et lycées, sur les terrains sportifs, dans les friches industrielles, l'entretien du marché de Vésines étant assuré par « Chalette Ville propre ».

Le logement, un droit à garantir

Comme le souligne **Atif Khalid, conseiller délégué au logement**, la Ville tente de répondre au mieux aux demandes de logement. C'est pourquoi les services municipaux travaillent dans plusieurs directions : favoriser la mixité dans les quartiers par une offre diversifiée et répondant aux nouvelles normes

environnementales, et garantir l'accès au logement pour les personnes en situation de handicap. Ainsi, ce mandat a permis la création de l'éco-quartier du Solin et la construction de 20 maisons individuelles rue Marie-Claude-Vaillant-Couturier, et de nombreux projets de logements collectifs et individuels, sociaux et en accession à la propriété sont à l'étude. Concernant les attributions de logements, il convient de préciser que la Ville n'est réservataire que de 20 % du parc locatif et que le taux de vacance des logements est très bas ; 300 dossiers sont en attente pour un pavillon. Quant aux échanges de grands logements pour de plus petits, ceux-ci sont difficiles à mettre en place, notamment à cause des loyers qui demeurent élevés.

Pour l'avenir il est prévu la réhabilitation/réaménagement des immeubles du Gué aux biches, d'engager une bataille pour la construction de logements pavillonnaires et de



Voirie et espaces publics

- Réfection des rues Gustave-Nourry (avec l'enfouissement des lignes), Laplace, Lebert et de l'allée Joliot-Curie dans le quartier de Vésines
- Limitation de la vitesse, création de zones 30
- Création de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite
- Organisation du stationnement afin de réduire la vitesse (rues Waldeck-Rousseau, La Fontaine, de la Forêt, Henri-Barbusse, Hector-Berlioz)
- Aménagement des abords des immeubles de la rue de la Folie

Habitat

- Création de l'éco-quartier du Solin
- Requalification du quartier du Bourg, lequel a fait l'objet d'une étude en 2015 avec le cabinet Nemo, complétée en 2016 par une étude archéologique (construction de logements et de commerces)
- En projet : construction de 9 maisons individuelles de type Phenix (dont 3 en accession à la propriété) rue Lazare-Carnot.
- Construction de 20 maisons rue Marie-Claude-Vaillant-Couturier
- En projet : construction de 70 maisons individuelles en accession à la propriété rue de la Ronce
- En projet : construction de 3 maisons rue Jean-Mermoz



convaincre les bailleurs de continuer leur programme « achat-rénovation-location » sans omettre les projets de construction de 9 maisons individuelles, dont 3 en accession à la propriété rue Lazare-Carnot, de 70 maisons individuelles en accession à la propriété rue de la Ronce et de 3 maisons rue Jean-Mermoz.

Les travaux, des équipements structurants utiles aux habitants

Durant ce mandat, de grands investissements utiles auront été réalisés (piscine, école de Vésines, base de loisirs du lac, etc.). Pour **Jacques Lalot, conseiller municipal délégué aux travaux**, cette délégation est très transversale. Elle répond aux projets du programme et traite quotidiennement la mise en sécurité des bâtiments et la voirie qui compte 70 km à entretenir. S'il reste encore de nombreux travaux à réaliser dans ce domaine, un certain nombre ont déjà été effectués, à



Des réunions publiques pour chaque projet : les élus de Chalette travaillent toujours en concertation avec les Chalettois

savoir la rue des Vignes (Pontonnerie), la rue Édouard-Branly et le parking de l'école Camille-Claudé (Bourg), la réfection des rues Gustave-Nourry (avec l'enfouissement des lignes), Laplace et Lebert et de l'allée Joliot-Curie (Vésines). De plus, et suite aux nombreuses concertations menées par **Christian Berthier, conseiller municipal délégué à la sécurité**, pour redonner une place plus importante aux piétons de nombreux aménagements ont été réalisés afin de limiter la vitesse avec la création de « zones 30 », et l'organisation du stationnement a été matérialisée dans les rues Waldeck-Rousseau, La Fontaine, de la Forêt, Henri-Barbusse et Hector-Berlioz. Notons également que de nombreuses places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ont été créées.



« Après la création d'une piste de BMX à dimension régionale, nous poursuivons l'équipement sportif de la ville avec la rénovation des courts de tennis, du stade Maillet, et la construction d'une nouvelle piscine. »

Christophe Rambaud, adjoint au sport



« Pour l'avenir de la planète, chacun peut agir. Avec l'Agenda 21 nous avons mis en place une démarche de concertation citoyenne pour agir pour l'environnement et l'amélioration du cadre de vie avec tous les Chalettois ! »

Espérance Patureau, conseillère déléguée à l'environnement



Le projet d'aménagement Centre-Bourg/Jean-Jaurès



Réunion publique sur la circulation dans le Bourg le 26 novembre 2016



Rando binette le 18 mai 2018 dans le Bourg

Bilan de mandat : poursuivons le débat

Toujours dans le cadre du bilan de mandat de la Municipalité, nous abordons dans ce numéro l'action de la Ville en direction des familles et plus particulièrement en direction de la petite enfance.

La politique familiale de la Ville s'appuie sur une réalité sociale

De nombreux dispositifs et actions mis en place par la municipalité s'adressent tout particulièrement aux familles chalettoises.

Mais qui sont-elles ? Quel est leur profil ?

Tout d'abord, la part des familles monoparentales dans notre commune reste dans la moyenne nationale. Selon l'INSEE, 14,5 % des familles sont monoparentales à Chalette, contre 15,1 % en France métropolitaine. Comme à l'échelle nationale, l'écrasante majorité de ces familles a pour personne de référence une femme. Les familles monoparentales sont, de plus, principalement concentrées dans les quartiers du Bourg (18,3 % des familles) et de Kennedy - Château-Blanc (19,7 %). La

particularité de notre commune est d'abriter une proportion importante de familles nombreuses, c'est-à-dire des ménages avec trois enfants ou plus. Cette proportion (15,7 %) est plus importante que celle constatée aux niveaux national (9,4 %) et départemental (9,8 %). Les familles nombreuses résident surtout dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : Vésines (21,7 % des familles) et Kennedy - Château-Blanc (22,6 %).

Qu'en est-il de leur situation socio-économique ?

Globalement, les familles chalettoises connaissent des difficultés économiques importantes. Le taux de pauvreté nous l'indique : près d'un Chalettois sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté, contre un Français sur sept dans le pays. Face à cette situation, l'État social intervient et joue son rôle fondamental de solidarité nationale. Ainsi, les prestations sociales représentent 11,3 % du revenu disponible des Chalettois, contre 5 % au niveau national. C'est donc dans ce contexte que s'inscrit la politique municipale.

La justice sociale et la solidarité en sont ses dimensions essentielles, valeurs qui se matérialisent notamment par la mise en place de services publics de proximité.



De nombreuses actions en direction des familles

Soucieuse de tous ses administrés, la Municipalité a créé et développé tout au long de ces dernières années des services et des structures susceptibles de répondre du mieux possible aux besoins des familles chalettoises.

LE CCAS

Parmi ses missions, le Centre communal d'action sociale apporte aide et soutien aux familles en difficulté. Ainsi chaque été, il permet à des familles de s'organiser pour partir une semaine en village vacances et propose une journée à la mer. Il apporte son soutien pour la constitution des dossiers pour l'ouverture des droits, il participe aux forums d'accès aux droits, travaille avec la Banque alimentaire, à laquelle la ville Verse une subvention de 25 000 €, et la Ruche éco.



Une sortie du CCAS

LE RAM

Le Relais d'assistantes maternelles s'adresse aux parents, aux enfants et aux assistantes maternelles. Les parents peuvent s'adresser au RAM pour rechercher un mode d'accueil pour leur jeune enfant (mise à disposition d'un listing des assistantes maternelles – 73 à Chalette). Il apporte également tous les renseignements nécessaires sur les droits et obligations en tant qu'employeur (parents).

Le RAM accompagne les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession et les informe sur les démarches liées à l'obtention de l'agrément, la rémunération, la formation continue. Les assistantes maternelles peuvent également s'y rencontrer pour parler de leur expérience, rompre l'isolement, mais aussi pour bénéficier de temps d'éveil pour les enfants (motricité, musique, jeux d'imitation) qui permettent aux jeunes enfants de se familiariser avec les activités en petit groupe pour préparer l'entrée en maternelle. Afin de permettre aux assistantes maternelles n'ayant pas de moyens de locomotion de bénéficier d'animations, à chaque vacances scolaires, le RAM se déplace au PIM'S.

D'autre part, le RAM travaille avec plusieurs partenaires, tels Pôle emploi, la CAF, la PMI, etc. Ainsi en 2017, afin de répondre aux besoins des assistantes maternelles et des demandeurs d'emploi (garde d'enfants), un forum a été organisé avec Pôle emploi qui a réuni 50 personnes.

Fort de ce succès, en octobre dernier le RAM avec Pôle emploi, la CAF, AGAFOR et la Maison du Département a renouvelé l'expérience sur le thème « lever le frein à l'emploi », la garde des enfants étant un argument avancé par nombre de demandeurs d'emploi. 24 personnes et 44 assistantes maternelles étaient présentes, ce qui a permis de créer des liens entre parents et assistantes maternelles, lesquels ont débouché à ce jour sur trois contrats. Depuis

Fête du RAM, le 2 juin 2017



septembre 2018 et en partenariat avec la CAF, des moments sont proposés aux assistantes maternelles pour les aider à prendre confiance en elles, promouvoir leur travail et se mettre en valeur lors des entretiens avec les parents (aide à la réalisation de CV et à la construction du projet d'accueil des enfants). Ces moments peuvent être individuels ou collectifs ; enfin, tous les deux mois, en soirée, organisation d'échange de pratiques professionnelles.

Projets

- **Déménagement** au Foyer Paul-Marlin en septembre 2019
- **Garde à domicile** (baby-sitting) : face à l'augmentation des horaires atypiques, au besoin de bénéficier d'heures pour chercher du travail, mais aussi pour pouvoir s'octroyer du temps, le RAM travaille à la mise en place d'un dispositif de garde à domicile, les assistantes maternelles ne répondant pas à ces besoins ponctuels. Une réflexion est en cours avec le Point Information Jeunesse afin de créer un listing de personnes susceptibles de répondre à la demande, lesquelles suivraient préalablement une formation de deux ou trois jours (brevet premiers secours, approche de la petite enfance, hygiène...).



Noël du RAM 2017



Animation du RAM à (F)halette Festival 2018



Kasim Balaban, conseiller municipal à la petite enfance et à la vie associative aux côtés de Dina Jonata, responsable du RAM



LA CRÈCHE

La crèche Danielle-Casanova, au cours de ces dernières années, a bénéficié de transformations conséquentes. Les dernières en date se sont déroulées de janvier à juin 2017. L'objectif était de renforcer la sécurité du bâtiment et de rendre l'accueil des enfants le plus fonctionnel et agréable possible.

- **À l'intérieur** : réfection des huisseries et des sols des dortoirs, pose de panneaux anti-bruit et de portes coupe-feu, accès à l'eau chaude dans le patio et les salles de bain, peinture des murs de la lingerie, des couloirs et du hall.
- **À l'extérieur** : réalisation du toit terrasse, pose d'un sol souple, réalisation de petits parcs, peintures extérieures du bâtiment. D'autre part, grâce à des subventions de la CAF, la crèche a pu se doter de matériels neufs : meubles pour les salles de bains et les vestiaires, rénovation des parcs intérieurs et pose de rideaux anti-feu.

Depuis fin août, l'espace « petites canailles » réservé aux bébés dispose d'une aire qui est leur propre leur permettant d'évoluer et de découvrir leur environnement sans risque d'être perturbés par des plus grands et d'avancer à leur rythme sans sauter les étapes. L'espace « petits loups » dédié aux grands et moyens dispose également d'une salle propre à chaque classe d'âge pour les activités et les repas, le temps commun se situant le matin et le soir pour certaines activités qui favorisent l'apprentissage du vivre-ensemble et l'esprit « petite famille ».

Animations

Tous les lundis, la crèche accueille un musicien pour des animations avec les grands et une semaine sur deux avec les bébés et les moyens. Une fois par mois la ludothèque et la médiathèque interviennent au sein de la crèche. Pour la première fois, durant les dernières vacances de la Toussaint un groupe d'enfants s'est déplacé à la médiathèque ; une expérience qui demande à être renouvelée. Pour l'avenir, la crèche souhaite recruter un.e psychologue pour le développement moteur qui pourrait intervenir une demi-journée par semaine, de même qu'un projet de collaboration avec le Centre municipal



de santé, pour des interventions ponctuelles d'un médecin, est en cours de réflexion. Enfin, un recrutement à temps plein d'une éducatrice de jeunes enfants est en cours.

Projets

- **Du 18 au 24 mars 2019 : semaine de la petite enfance** sur le thème « Pareil – pas pareil » (travail sur les volumes, les couleurs, les tailles...) en lien avec l'association nationale « Agir ». Durant toute la semaine, organisation de portes ouvertes aux parents sur le temps des activités, de 9h à 10h et à partir de 16h, le but étant de rassembler et de partager des moments en trio : parents, professionnels et enfants. Dans le cadre de cette semaine, la crèche envisage d'organiser une journée sur le langage des signes.

- **Obtention du label Ecolo-crèche** qui récompense le travail des équipes dans une perspective d'amélioration continue. Projet collectif, fédérateur impliquant tous les acteurs de la crèche : l'équipe, les enfants, les parents. **En lien avec l'Agenda 21 de la Ville, l'équipe de la crèche souhaite développer des actions afin d'obtenir le label Ecolo-crèche.** Un plan à court et à long terme est en cours de réflexion. Les actions devront porter sur les activités, l'hygiène et l'alimentation par exemple. Concernant ce dernier point, la crèche remplit déjà ce critère puisque les repas sont réalisés sur place avec des produits frais et de saison, bio, sans omettre l'éducation à l'alimentation et à la découverte des goûts divers qui sont une des préoccupations de la cuisinière.



Audrey Rodrigues

Usagère de la crèche

« Challetoise depuis trois ans, je suis surprise de toutes les actions engagées en direction de la petite enfance. La Ville est un moteur dans ce domaine. Ce sont des actions que nous envient les habitants des communes environnantes. J'ai connu la crèche il y a deux ans avec

LE SERVICE ENFANCE FAMILLE



Le Service enfance famille, un soutien quotidien à la parentalité : créé en 2011 sous l'égide du Pôle réussite éducative, le Service enfance famille reçoit un public de plus en plus nombreux. Organisé autour d'actions diverses, il accueille les parents d'enfants et d'adolescents souhaitant être soutenus dans la relation enfants/parents. À travers ses missions, il propose des activités pour se ressourcer, s'informer, rencontrer d'autres parents, échanger et trouver des solutions. Il a également vocation à mettre en avant les savoir-faire et les capacités de chacun à éduquer, faire vivre des moments privilégiés parents/enfants et développer l'entraide entre parents, le tout en prônant le respect, la tolérance, l'esprit d'équipe et la laïcité, la discrétion professionnelle étant le b.a ba de l'équipe d'animation.

- **En 2017 :** les actions du service sont étendues au quartier du Bourg.
- **En 2018 :** 93 familles ont pris leur adhésion – 31 pauses-café se sont déroulées. Les 4 soirées conférence au restaurant sur le lac ont réuni 40 personnes Les 3 initiatives collectives « *Atelier initiation à la cuisine du monde* » organisées et animées par des mamans ont été suivies par une moyenne de 25 mamans (places limitées). Enfin, 58 familles différentes dont 200 enfants différents ont participé aux *ateliers enfants/parents*. A noter que la demande est plus importante que l'offre. Les parents et plus particulièrement les mamans sont en demande pour sortir de leur isolement et vivre des temps d'échanges, de rencontre, de partage, de projet collectif au travers des ateliers proposés.

Se rencontrer, se ressourcer, rompre l'isolement, s'épanouir

Les actions du service s'organisent autour de trois axes

- **Des ateliers du lundi au jeudi** dans lesquels on apprend, on échange des savoirs, on réalise pour soi mais aussi pour les autres ; l'an passé l'atelier couture a réalisé des draps et des housses de couettes pour les écoles maternelles de la ville, des costumes pour les fêtes des écoles et la Fête de la fraternité.
- **La pause-café des parents le jeudi matin**, moment où les parents s'accordent du temps pour se retrouver, échanger, rencontrer des professionnels de l'enfance et de la famille pour parler du quotidien ; c'est le lieu où se construisent des initiatives collectives, où petit à petit on s'épanouit et on prend confiance en soi.
- **L'atelier des enfants et des parents durant les vacances scolaires**, sans oublier les soirées parents le vendredi une fois par trimestre, où les mamans s'octroient un temps à elles, où sans enfant elles partagent, s'informent, réfléchissent sur un thème avant de se détendre et partager un moment convivial autour d'un repas.



mon premier enfant et je peux constater les transformations. Je suis très satisfaite de la nouvelle organisation qui offre un espace dédié aux bébés ; en tant que parent, cela me rassure. Les bébés peuvent évoluer tranquillement, à leur rythme, sans être perturbés par les plus grands ; de plus cela favorise les échanges entre les bébés et les puéricultrices. Je souhaite tirer mon chapeau à toute l'équipe, de la cuisinière à la directrice, pour tout ce qu'elles nous apportent en échange et en conseil. Cette crèche ne se réduit pas à un simple moyen de garde, elle apporte beaucoup plus, tant aux parents qu'aux enfants. Je pense aussi aux différentes animations autour de la musique, ou du conte en collaboration avec la médiathèque, sans

omettre tous les événements qui sont organisés en dehors des activités quotidiennes : fête de Noël, fête de l'été, qui permettent de vivre des moments communs entre les parents, les professionnels et les enfants. Un seul regret, la faible participation parfois des parents. C'est ce que j'apprécie aussi à Chalette, cette volonté de rassembler. Enfin, je souhaite souligner l'importance que Chalette apporte à la concertation, que ce soit pour la crèche mais aussi dans d'autres domaines ; je pense par exemple à la concertation qui s'est déroulée pour l'aménagement du Bourg. Quand on est Challettois, on a l'impression d'être important. »

Bilan de mandat : poursuivons le débat

Dans ce numéro, toujours dans le cadre du bilan de mandat de la Municipalité, nous développons la dimension culturelle, sportive et associative de la politique publique portée par les élu-e-s : une politique qui crée du lien et donne sens à la vie de chacun-e.

Chalette cultive l'émancipation humaine

Face au règne de la finance et à la baisse drastique des dépenses culturelles publiques, **Chalette cultive la résistance**. Notre commune promeut une autre vision, celle d'une culture qui émancipe, individuellement et collectivement. Elle fait ainsi le pari de l'intelligence humaine, d'une culture encourageant l'indépendance d'esprit et éveillant les émotions. C'est un projet de civilisation alternatif qu'elle porte ; contre l'emprise du marché et du consumérisme, Chalette développe l'idée d'une société dans laquelle chacun peut, au travers de la culture et des arts, manifester ses sentiments, sa pensée et sa créativité.

En lien avec cette conception globale de la culture comme affirmation de l'humanité de chacun, la Municipalité favorise l'égal accès de tous aux activités et infrastructures culturelles. Cette exigence de démocratisation se concrétise dans le Hangar qui accueille l'ensemble des enfants scolarisés dans la commune lors d'un spectacle offert. Elle se ressent aussi dans l'investissement de la mairie auprès des associations qui organisent des événements populaires.

À Chalette, le droit à la culture n'est donc pas un simple slogan. La culture est un service public permettant de lutter contre la désertification qui fait que les métropoles concentrent les richesses de l'esprit et relèguent les zones périurbaines et rurales dans le néant culturel. Elle est une action publique qui met en avant la multi-culturalité et

le vivre-ensemble, qui fédère la population autour des valeurs républicaines.

Ainsi, depuis des années le projet culturel de la Ville, générateur de cohésion et de liens sociaux, repose sur six grandes orientations :

- agir contre toutes les formes d'exclusion culturelle et pour l'accès de tous à la culture,
- participer à un aménagement équilibré de la ville en termes d'activités et d'équipements,
- renforcer le lien social entre toutes les catégories de la population,
- s'ouvrir à toutes les formes de création et aux cultures du monde,
- participer au renforcement d'une identité de la ville, déjà forte et singulière.

Et si l'action culturelle chalettoise s'adresse à tous les publics, le service développe aussi une stratégie en direction de publics plus précis, tels que l'enfance et la petite enfance, les adolescents, la génération des 30 – 50 ans ; il agit également pour renforcer et développer l'intergénérationnel.

LE HANGAR

Un espace culturel ouvert à tous

Ouverte en janvier 2002, cette salle de spectacles propose annuellement un programme artistique de qualité. Le théâtre, la musique, la chanson, le cinéma, les marionnettes, le cirque, la danse et des expositions s'y succèdent pour le plaisir des enfants (certains spectacles leur sont particulièrement destinés) et des adultes. **Pour un tarif accessible**, le Hangar contribue au rayonnement de la ville et de son agglomération.

Le public s'y aventure en confiance pour découvrir de nouveaux horizons. Si bon nombre de spectacles se déroulent au Hangar, certains d'entre eux sont proposés dans les quartiers en partenariat avec le Service municipal de la jeunesse, et bien évidemment à la Fête de Chalette.



Liliane Berthelier, maire-adjointe à la culture, et son équipe...

LA MÉDIATHÈQUE

Un espace infiniment grand

Tout le long de l'année de nombreuses classes se rendent à la médiathèque, où des ateliers et expositions sont organisés, tels le concours de Kamishibai ou ceux animés par des artistes et professeurs des collèges. Sans oublier les animations « petits lecteurs » et « bébés lecteurs », les contes pour enfants, ados et adultes avec l'association *Chimère et Mélusine*, et les spectacles « jeunes publics » contenus dans la programmation du Hangar. Par ailleurs, la ludothèque offre la possibilité d'emprunter des jeux de société et de participer à des moments de partage en famille et entre amis, favorisant ainsi l'intergénérationnel et les rencontres. À noter que, depuis peu, l'inscription et le prêt de documents à la médiathèque sont gratuits pour tous. Cette gratuité vaut également pour l'accès aux ordinateurs de l'Espace public numérique, au Wi-Fi sur place et à une offre numérique par Internet du domicile et pour la ludothèque.

Diminuer la fracture numérique et démystifier l'outil informatique

À l'Espace public numérique, les différents ateliers informatiques et activités mis en place par l'animateur connaissent une forte fréquentation. Qu'ils soient dédiés aux personnes âgées ou à tout un chacun, ces ateliers, ludiques ou initiatiques, contribuent à réduire la fracture numérique et à démystifier l'outil informatique, tout comme l'écrivain public installé à la Maison des associations (voir aussi articles du CPC de décembre, page 12).



Côté ludothèque...



Côté médiathèque...



Contes avec Chimère & Mélusine

LA MAISON DE LA NATURE ET DE L'EAU

Un lieu d'apprentissage de l'éco-citoyenneté

Parallèlement aux actions d'entretien et de valorisation de son patrimoine naturel, la Ville contribue à l'éducation à l'environnement. C'est dans cet esprit que la Maison de la nature et de l'eau offre au public, en particulier aux élèves, un lieu de sensibilisation à la nature. Une scénographie y est proposée pour apprendre de manière ludique à connaître la flore, la faune, le sol, les canaux... La Maison de la nature et de l'eau offre en outre un espace de documentation fourni sur la nature et l'environnement.



Initiation aux sciences de l'environnement à la Maison de la nature et de l'eau : depuis 2016, c'est plus de 250 animations et presque 6000 participants !



LE SPORT UN ART DE VIE

Loisirs, éducation, compétition, détente et convivialité, le sport municipal chalettois, c'est tout un état d'esprit. C'est permettre à chacun de se sentir bien dans son corps et avec les autres, en découvrant et en pratiquant l'activité de son choix.

L'accès au sport pour tous

Chalette offre un large choix d'activités et d'équipements. Dans un esprit de sport populaire fondé sur le respect du corps, la santé et la convivialité, la politique sportive chalettoise entend d'abord favoriser l'accès au sport pour tous. Ainsi, la Municipalité est attentive aux évolutions des pratiques comme, par exemple, le développement du sport loisir, et la pluralité des publics avec une forte participation des femmes et des seniors. Une relation étroite est établie avec les clubs pour les aider à porter leurs projets, renforcer leur mission éducative et prendre également en compte leurs difficultés à trouver des bénévoles. Les missions de chacun ont été clairement réparties : aux clubs la compétition et le haut niveau avec la création de plusieurs écoles de sports, à la Ville le sport loisir et de masse à partir du plus jeune âge.

De multiples actions et interventions

Les grands événements sportifs font partie intégrante de notre vie et sont sources d'émotions collectives. Vecteur fondamental d'éducation, de culture et de vie sociale, le sport est porteur d'épanouissement personnel, d'enthousiasme et de partage ; il est une école du respect de ses partenaires et de ses adversaires. C'est pourquoi la Ville attache une grande importance à développer sa pratique et intervient dans de nombreux domaines.

Présente aux grands événements sportifs, la Ville demeure attentive au développement du sport pour tous, d'où ses nombreuses interventions dans ce domaine :

- intervention en direction des clubs (club omnisport, aide à la formation, mise à disposition de personnel),
- initiatives municipales (Victoire des sports, Fête du sport...),
- écoles de sports (football, gymnastique, taekwondo, BMX...),
- stages, séjours et raids sportifs,



- réhabilitation et construction d'équipements dédiés aux enfants et aux jeunes (plateaux sportifs, investissements à la base de voile...),
- élaboration de la charte du fair-play football.

En quelques années, la Ville a fourni un important effort de remise en état des équipements sportifs, sans oublier la construction de la nouvelle piscine et l'aménagement d'un parcours sportif à la base de loisirs.

UNE VILLE SPORTIVE

Les services municipaux ont travaillé pour développer de nouvelles actions.

- **Les activités physiques et de pleine nature (APPN) :** mises en place en 2013, les APPN remportent un grand succès. Elles se déroulent sur le temps scolaire et permettent aux élèves de CM1 et de CM2 de découvrir différentes disciplines sportives qui varient selon la saison. Avec ce dispositif, la Ville devient une passerelle vers les clubs.
- **Le sport-santé** pour favoriser l'accès des seniors aux sports (activités sans encadrement, excepté pour celles qui se déroulent à la piscine), l'idée étant de repérer les personnes concernées et les convaincre de participer aux actions. Mais cela reste un élément à développer, d'autant que le sport-santé peut être pris en charge par la Caisse d'assurance maladie. Il conviendra donc d'associer le Centre municipal de santé, lequel délivre également des certificats médicaux pour la pratique du sport.
- **Le sport-handicap :** valorisation des actions menées par les associations organisatrices d'événements en lien avec cette thématique, comme celles entreprises par les cyclo-randonneurs chalettois ou les clubs de football et de taekwondo.
- **Le sport féminin :** la Municipalité soutient les associations qui accueillent du public féminin et qui organisent des initiatives en direction du sport féminin.

- **Aide aux associations** : la Ville apporte également une aide aux associations sportives, une trentaine, via le versement de subventions et la mise à disposition d'équipements.
- **D'importants investissements** : réfection des tennis couverts, création de plateaux sportifs dans les quartiers, construction d'une nouvelle piscine (en cours), rénovation du stade Gaston-Maillet (en cours), éclairage de la piste BMX.

Les projets

- **Développement des pratiques au pied des immeubles** : ces actions, ainsi que la présence d'éducateurs dans les équipements sportifs de proximité, n'ont pas été mises en œuvre.
- **Aide à la première licence** : dispositif non mis en place à ce jour et à mettre en discussion.
- **Construction d'un nouveau gymnase.**
- **Club omnisport** : travailler avec ce club pour la mise en place de sections de sports collectifs (basket, handball).

D'autre part, riche de ses infrastructures et de son expérience, Chalette a en quelques années accueilli de grands événements sportifs :



- une étape (le passage) du **Tour de France** (Montargis ville étape les 8 et 9 juillet 2010),
- la 4^{ème} étape de la **Route de France féminine internationale** (cyclisme féminin) le 13 août 2014,
- les 9^{ème} et 10^{ème} manches de la **Coupe de France de BMX**, les 18 et 19 juin 2016, ce qui est, selon l'adjoint au sport Christophe Rambaud, « un vrai témoignage de reconnaissance pour notre club local de la part de la FFC, et un vrai test d'envergure internationale pour notre équipement qui figure parmi les 25 plus belles pistes du territoire »,
- la 11^{ème} **Coupe de Chalette internationale taekwondo**, le 21 octobre 2018, au complexe sportif du Château-Blanc.

LES ASSOCIATIONS AU CŒUR DU PROJET DE VILLE

Depuis 40 ans, l'histoire de Chalette se confond avec celle de ses associations. Avec 150 associations recensées (toutes catégories confondues), le tissu associatif de Chalette constitue un support important de lien social et de citoyenneté.

L'engagement de tous les bénévoles permet de mieux vivre ensemble dans l'intérêt général, la solidarité, l'exercice de la citoyenneté et la mise en relation des habitants.

Pour les élu-e-s, la richesse du tissu associatif est une vraie garantie pour réaliser de nombreux projets à Chalette, soutenus par la Ville, et on voit dans ce mouvement une plus grande participation des citoyens, devenue indispensable aujourd'hui dans la

mise en œuvre de l'action publique municipale. Car l'action associative



rapproche les gens autour de perspectives communes tout en apportant une richesse et une diversité incomparables dans les débats. Ainsi, à Chalette, le tissu associatif constitue donc un support important, vecteur de lien social et de citoyenneté nécessaires à la concertation. D'où la volonté des élu-e-s de renforcer cet

espace de démocratie locale sur le territoire de la commune.

Grâce à ce partenariat avec le mouvement associatif local, de nombreux événements municipaux peuvent être organisés. Citons par exemple la Fête de Chalette, le Festival des solidarités, la Fête des sports, la Journée de la fraternité, la Journée de la paix, le Festival du livre « Autrement, autres mots », le Festival des Croqueurs de pavés, la Journée anticoloniale, pour ne citer que ceux-là. Autant dire que sans ce vivier associatif, toutes ces manifestations seraient compromises.



*Le tissu associatif :
une vraie richesse
pour la ville !*



Une coopération fructueuse et pérenne Jeunes et bénévoles !

Consciente de cette réalité, la Municipalité participe à sa manière à la vitalité des associations avec l'octroi de subventions, la mise à disposition de locaux ou de boîtes à lettres à la Maison des associations, le prêt de salles et de matériels, etc., lesquels font l'objet d'une étude par les commissions « Culture de paix », « Réussite éducative » et « Solidarité ».

Pour autant et malgré le dynamisme du mouvement associatif, certains dirigeants peinent à assurer un renouvellement de leur bureau du fait des difficultés d'engagement à long terme des bénévoles dans la vie de leur association. Ainsi, plusieurs initiatives seront prises à la Maison des associations pour valoriser cette richesse, notamment avec des portes ouvertes et des formations assurées par la Ligue de l'enseignement.

Les 18 - 30 ans ont tendance à bouder les urnes et les partis politiques traditionnels. On les dit, de ce fait, dépolitisés. Or, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir s'impliquer autrement dans la vie de la cité. À l'occasion du Festival du livre « Autrement, autres mots » qui s'est tenu les 1er et 2 décembre derniers au Hangar, nous avons rencontré trois jeunes femmes qui en font la démonstration.



Des partenaires riches et divers

Afin de répondre à une partie de ses orientations, le Service culturel entretient de nombreux partenariats qui contribuent à la diffusion d'événements culturels divers et variés et au rayonnement de la ville.

- **Label Tresp** : ce tremplin musical, organisé conjointement avec l'association, est en constante progression. Son audience dépasse le territoire de l'agglomération. Il attire un public qui ne fréquente pas forcément les spectacles de la programmation et contribue ainsi à la notoriété du Hangar.
- **AME** : le partenariat des deux services culturels (Ville et Agglomération) permet la mise en commun de certains spectacles en mutualisant les lieux et les moyens (techniques, humains et financiers).
- **Partenariat associatif** : dans le cadre de ce partenariat, la Ville contribue au rayonnement et au fonctionnement des associations culturelles de Chalette via le versement de subventions, la mise à disposition de lieux (Hangar, Maison des arts, Théâtre de verdure...) mais aussi en apportant une aide pour l'organisation d'événements (Festival du livre « Autrement, autres mots », Festival des solidarités...).
- **Le Musée d'école Fernand-Bouttet** : installé dans une salle de classe d'autrefois dans le plus ancien établissement scolaire du Bourg de Chalette (1876), il reconstitue l'école primaire de 1850 à 1950. L'animation est assurée pour les publics individuels, une fois par mois, par les retraités membres de l'association « Les amis de l'école de Chalette » (AEC), et par le Service tourisme de la mairie pour les groupes, tous les jours, sur réservation. Avec humour et enthousiasme, et à travers leurs souvenirs d'enfants et d'enseignants, ils font revivre une page de notre histoire commune.

Marion, Esther et Topacio sont membres du MRJC.

Cette association d'éducation populaire a pour but d'animer les territoires ruraux et d'accompagner les jeunes dans la mise en place de projets sur leur lieu de vie, de leur donner des outils pour qu'ils deviennent acteurs de leur territoire.

« Ce qui nous a donné envie de nous engager dans cette association, c'est qu'elle est gérée et animée par des jeunes (de 13 à 30 ans) et que les projets émanent de nous » nous précisent Marion, Esther et Topacio. « C'est aussi le besoin d'agir là où je vis en étant solidaire et de montrer que les jeunes sont capables de s'engager, notamment pour préparer leur avenir » ajoute Marion. Pour Esther, « c'est la possibilité de faire des rencontres, d'organiser des débats sur les sujets qui nous intéressent, c'est une façon de s'engager dans la société ». Et Topacio d'illustrer ce propos en précisant que « prochainement, l'association va engager un travail de réflexion sur l'Europe, ceci afin que les jeunes qui seront en âge de voter puissent le faire en connaissance de cause lors des prochaines élections européennes. C'est une façon aussi de préparer notre avenir ». Esther précise que « l'association n'est pas repliée sur elle-même, elle est ouverte à tous, la plupart des initiatives étant laïques. Pour preuve les relations étroites avec des associations telles que le Mouvement de la Paix, Attac, CCFD - Terre solidaire, ou encore des collectifs féminins ».

Bilan de mandat : poursuivons le débat

Le service public, un bien commun à préserver !

La gestion locale n'est jamais neutre. Elle est le résultat de choix politiques.

Dans notre commune, l'équipe municipale assume des choix ambitieux en termes de mise en place de services publics de proximité et de qualité.

C'est le choix de la réussite éducative des enfants chalettois, par l'intermédiaire des activités périscolaires et extrascolaires ou la construction de la nouvelle école de Vésines.

C'est le choix de la lutte contre la désertification médicale avec l'ouverture du Centre municipal de santé.

C'est le choix de la solidarité de proximité avec la création de la Régie de quartier Fratercité.

Qu'est-ce que le service public ?

Le service public peut être défini comme une activité d'intérêt général prise en

charge par une administration publique (État, collectivité territoriale ou établissement public). Il permet de répondre à la satisfaction de besoins élémentaires des citoyens – comme apprendre, se loger, se déplacer, se soigner, se cultiver, se divertir... – et par là même de garantir l'exercice réel de droits fondamentaux, individuels et collectifs.

Le principe d'égalité au cœur du service public

Celui-ci permet de mettre à disposition de tous des biens essentiels, longtemps réservés à une minorité et qui, sans leur socialisation, ne seraient pas accessibles aux citoyens les plus pauvres.

À Chalette, par exemple, aucune famille ne débourse le coût réel d'un menu proposé par les restaurants scolaires, de l'ordre de 7 euros.

Privatiser ce service reviendrait à en exclure les enfants des familles les plus modestes. Autrement dit, le service public, grâce à son financement réparti sur l'ensemble



Les services et équipements publics municipaux

au service du bien commun

Des structures adaptées au public accueilli : crèche, accueils de loisirs, de jeunes, périscolaires répondant aux réglementations en matière de taux d'encadrement pour prendre en compte les besoins psychologiques et physiologiques des enfants.

Des actions quotidiennes périscolaires dans les groupes scolaires, le directeur d'école et le directeur périscolaire étant, en complémentarité, les garants de la journée de l'enfant.

Pour soutenir les enseignants en école maternelle, la Ville a fait le choix d'affecter un agent territorial spécialisé dans chaque classe.

Des actions quotidiennes en dehors de l'école : chaque soir, l'aide aux devoirs dans les accueils jeunes permet aux collégiens de trouver des adultes ressources.

Des activités physiques de pleine nature avec le Service des sports, pour une pratique sportive innovante pour toutes les écoles élémentaires : tir à l'arc, VTT, orientation, voile... seul dispositif de ce type dans le Loiret.

Des cycles de natation, mis en place par les maîtres-nageurs pour toutes les classes élémentaires, préparent l'ensemble des enfants à acquérir la compétence de la nage à la fin du cycle 3.



des contribuables et son accessibilité universelle, permet de réduire les inégalités sociales.

Menaces sur les services publics

Malgré leur caractère indispensable et leur efficacité, les services publics sont attaqués par des politiques ultralibérales. Le contexte politique – national et européen – n'est pas propice à leur maintien et à leur nécessaire développement. Leur privatisation s'étend. La réforme ferroviaire votée par la majorité gouvernementale en juin 2018, malgré un mouvement social d'ampleur des cheminots, est le dernier exemple en date de remise en cause du service public.

La logique de rentabilité financière s'impose contre celle de l'intérêt général, amenant la suppression des services les plus « coûteux ».

En plus de ce mouvement de marchandisation, les services publics connaissent une transformation dans leur mode de fonctionnement. De plus en plus de services publics se voient imposer des objectifs et critères calqués sur le fonctionnement des entreprises privées au détriment de l'intérêt général.

Les difficultés des collectivités territoriales

La politique austéritaire est imposée aux communes. Elle s'exprime par l'intermédiaire des baisses continues

de dotation globale de fonctionnement versée par l'État. Cela met en péril les services publics de proximité et du quotidien.

C'est sans compter également sur les menaces pesant sur l'organisation territoriale de la République. Les intercommunalités étendent progressivement leur champ d'action, risquant de transformer, à terme, les communes en coquilles vides, privées de pouvoirs et de moyens. Surtout, ces transferts de compétences éloignent les citoyens des centres de décisions et des services publics.

Un acquis à maintenir et à développer

En dépit de ces remises en cause, les services publics restent encore un élément essentiel de l'État social. Avec la fiscalité et les prestations sociales, ils ont des effets redistributifs très importants. Ils sont aussi un des piliers du pacte républicain, permettant de développer le lien social, de promouvoir le vivre-ensemble et de construire la citoyenneté. Ils ne sont pas tombés du ciel : ils sont le fruit de luttes. Des acquis qui nécessitent une mobilisation de chaque instant en vue d'un maintien et d'un essor.

Des animations artistiques et sportives dans les collèges par le Service municipal de la jeunesse, sur le temps de pause méridienne, toute l'année scolaire. Un soutien de la Ville aux écoles pour les activités complémentaires : cirque, jardinage, art, sport, échecs, classes de découverte...

Des actions de prévention/information dans les écoles, collèges et lycées mises en œuvre par le Point Information Jeunesse et le Service municipal de la jeunesse, mais aussi par la Prévention routière encadrée par la Police municipale.

Le Service enfance-famille est, chaque semaine et durant les vacances, à l'écoute des familles qui peuvent rencontrer des difficultés dans la fonction parentale.

Le Hangar : cette salle de spectacles propose annuellement un programme artistique de qualité. Le théâtre, la musique, la chanson, le cinéma, les marionnettes, le cirque, la danse et des expositions s'y succèdent pour le plaisir des enfants (certains spectacles leur sont particulièrement destinés) et des adultes.

La médiathèque et la ludothèque, situées dans le même lieu, accueillent le public individuellement ou en groupe. Tout le long de l'année, de nombreuses classes se rendent à la médiathèque, où des ateliers et expositions sont organisés.

L'Espace public numérique avec ses différents ateliers informatiques et activités en direction des personnes âgées ou de tout un chacun : ses ateliers, ludiques ou initiatiques, contribuent à réduire la fracture numérique et à démystifier l'outil informatique, tout comme l'écrivain public installé à la Maison des associations.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) intervient dans différents domaines : accompagnement des personnes en difficulté, accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA pouvant prétendre à un contrat aidé, suivi des familles en situation d'impayés de loyer et menacées d'expulsion, distribution de bons alimentaires, attribution d'aides financières pour régler les loyers, factures d'énergie et assurances, aides à l'énergie et au maintien dans le logement, mise en place de dossiers pour la téléalarme pour les personnes âgées.





CHALETTE AVANCE... AVEC VOUS

LES SENIORS AU CŒUR

Et au cœur de la vie de Chalette. Avec des rendez-vous incontournables, comme celui de la Fête des retraités ou des Rencontres d'octobre. Avec aussi l'action au quotidien, comme l'accompagnement des personnes âgées, le portage à domicile, le foyer Jacques-Duclos qui a été entièrement rénové.

Photo : la Fête des retraités

Le Service municipal des retraités et personnes âgées (SEMURPA), avec le service des repas à domicile, la gestion du foyer-restaurant Jacques-Duclos labellisé « résidence autonomie », ses nombreuses animations et les Rencontres d'octobre, la fête annuelle des retraités et personnes âgées qui rassemble autour d'un repas et d'une journée festive près de 1000 personnes, ses actions pour favoriser le maintien à domicile...

La crèche municipale Danielle-Casanova qui a bénéficié de transformations importantes : les dernières en date se sont déroulées de janvier à juin 2017. L'objectif était de renforcer la sécurité du bâtiment et de rendre l'accueil des enfants le plus fonctionnel et agréable possible.

La Maison de la nature et de l'eau, lieu d'apprentissage de l'écocitoyenneté. Parallèlement aux actions d'entretien et de valorisation de son patrimoine naturel, la Ville contribue à l'éducation à l'environnement. C'est dans cet esprit que la Maison de la nature et de l'eau offre au public, en particulier aux élèves, un lieu de sensibilisation à la nature.

Les services d'aménagement urbain, de l'environnement, et techniques participent à l'entretien des espaces publics et au développement de la ville, notamment à travers des projets de constructions de logements et d'équipements publics, instruisent les projets portés par les habitants, améliorent le cadre de vie de tous.

Le Relais d'assistantes maternelles (RAM), à l'attention des parents en recherche d'un mode d'accueil pour leur jeune enfant, mais aussi des assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession.



CHALETTE AVANCE... AVEC VOUS

CHALETTE SE CONSTRUIT

Construction de la nouvelle école de Vésines et de la nouvelle piscine, réhabilitation du préau couvert à l'école Michel-Moineau, agrandissement de l'école Pierre-Perret, création d'un plateau sportif couvert, réfection du bureau de poste du Bourg, construction du Centre municipal de santé, rénovation de la crèche, des foyers Duclos et Marlin, des courts de tennis et du stade Gaston-Maillet... Chalette continue de se moderniser et de construire des équipements publics au service de ses habitants.

Photo : le chantier de la piscine

Le personnel municipal en quelques chiffres

Le bilan social établi en décembre 2017 par le Centre de gestion du Loiret précise que 340 personnes travaillent à la mairie de Chalette, 61 % d'entre elles sont fonctionnaire territorial, 24 % sont contractuel sur un emploi permanent et 15 % sur un emploi non permanent. La moyenne d'âge est de 48 ans et 63 % des agents sont des femmes.

Toujours en 2017, les dépenses de personnel représentaient 66,58 % des dépenses de fonctionnement, soit 10 557 125 € sur 15 855 685 €.

Une centaine de métiers concourt à faire vivre le service public municipal du quotidien : agent d'entretien, menuisier, garagiste, agent de la voirie, agent des espaces verts, ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), secrétaire administratif, agent comptable, agent aux ressources humaines, instructeur en droit des sols, animateur socioculturel, animateur en direction des jeunes ou des seniors, travailleur social, éducateur sportif, maître-nageur sauveteur, auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, bibliothécaire, ludothécaire, régisseur de salle de spectacle, secrétaire médical, médecin, dentiste, etc...

La prise en compte du handicap

La Ville de Chalette, comme toute structure employant plus de 20 salariés, est soumise à l'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap qui est fixé à 6 % des effectifs. Même si à Chalette le taux d'emploi reste inférieur, en deux ans il a progressé d'1 %, passant de 2,87 à 3,86 % de personnel handicapé au sein des effectifs municipaux. Dans ce taux de 3,86 % on retrouve des agents fonctionnaires, contractuels, mais aussi le recours aux associations d'insertion, telle que ASTAF⁽¹⁾, qui interviennent occasionnellement sur des chantiers d'entretien des espaces verts communaux.

(1) Association sous tutelle avec foyer (mission sociale).



La déneigeuse des Services techniques en action le 22 janvier dernier

De nouveaux services publics de proximité

Création d'un Service de solidarité de proximité

Il s'agit d'un système de troc de compétences, le plus souvent gratuit, entre des particuliers, dans des domaines très variés tels que le bricolage, le jardinage ou encore la garde d'enfants.

Le concept de l'échange de services et de savoirs répond à une double préoccupation portant à la fois sur le renforcement de la solidarité et de la cohésion locale, et il permet de lutter contre l'isolement. C'est une action intergénérationnelle et interculturelle.

L'idée d'un tel réseau d'échange a été proposée lors de la concertation, notamment dans le cadre des rencontres

avec les acteurs associatifs. Cela répond en effet à une préoccupation forte qui est de permettre aux habitants les moins favorisés de mieux accéder à des services du quotidien. Il s'agit également de renforcer les liens entre les citoyens et de valoriser les savoir-faire de chacun.

Création du Centre municipal de santé : le droit à la santé pour tous !

C'est un service de proximité répondant au problème de désertification médicale et dispensant les soins de premier recours pour toute personne qui le souhaite, dans le cadre d'un projet de santé porté par des médecins. Voir ci-dessous.

LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ AMBROISE-CROIZAT



Près de 20 mois après son ouverture, l'activité du CMS confirme que le choix politique de la Municipalité d'investir dans ce service public de proximité était juste et répondait à un besoin important de la population. Pour preuve, en 2018, les médecins ont accueilli 5 799 consultations dont 3 495 en tant que médecins traitants. Dans la même période, plusieurs actions de prévention ont été menées lors de permanences :

- action de prévention contre le cancer de l'utérus en direction du jeune public féminin, collégiennes et élèves de CM2 (vaccin anti papillomavirus à partir de 12 ans) ;
- sensibilisation à l'intérêt de la vaccination pour les enfants (crèche, écoles) ;
- sensibilisation à l'importance du lavage des mains ;
- mise en place d'un atelier thérapeutique dont le thème reste à déterminer.

Ouverture du cabinet dentaire fin février

Enfin, une bonne nouvelle : le cabinet dentaire annoncé pour le début de l'année ouvrira bien ses portes en février avec l'arrivée de Mme Maud Perdereau. Les consultations se dérouleront les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Comme pour les médecins généralistes, les rendez-vous se prendront par téléphone (02 18 12 80 16) ou sur le site Doctolib.

La prise de rendez-vous débutera deux semaines avant l'ouverture du cabinet dentaire à partir de mi-février.

- permanences « vaccination contre la rougeole » ;
- permanences « vaccination contre la grippe » qui ont accueilli 99 personnes, sans compter les vaccinations réalisées lors des consultations ; ainsi tous les patients à risque du CMS ont été vaccinés, un succès pour cette campagne qui témoigne d'une prise de conscience de l'opinion ;
- action de repérage de l'obésité chez l'enfant dans le cadre des consultations.

Pour l'année 2019, hormis le renouvellement de la campagne de vaccination contre la grippe, plusieurs actions de prévention sont à l'étude :

Dans les semaines et mois qui viennent, cinq dentistes de l'agglomération vont cesser leur activité. Le cabinet dentaire du CMS ne manquera donc pas d'être sollicité et risque de ne pas pouvoir répondre aux demandes de rendez-vous dans l'immédiateté. Il est donc demandé de faire preuve d'ores et déjà de patience et de compréhension.



Bilan de mandat : poursuivons le débat

Entretien avec Franck Demaumont

Depuis plusieurs mois, nous rendons compte du bilan de mandat de l'équipe municipale élue en 2014. Pour clore cette séquence, nous avons rencontré Franck Demaumont, maire de Chalette-sur-Loing

Monsieur le maire, à un an des élections municipales, quel regard portez-vous sur votre bilan ?

Depuis le mois de septembre, le magazine municipal « Chalette Place Commune » présente le bilan de l'action municipale menée depuis mars 2014. Il aborde tous les objectifs que nous nous étions fixés et je peux dire que nous avons tenu nos engagements.

Dès le début du mandat et durant près d'une année, nous avons échangé avec la population et les associations, et au terme des nombreux échanges nous avons rédigé l'Agenda 21 de la Ville, notre feuille de route (Agenda 21 disponible sur le site Internet de la Ville). À mi-mandat nous avons de nouveau consulté la population dans le cadre des Assises de la Ville, lesquelles se sont prolongées par celles sur les transports.

« Une démocratie participative dynamique et active est au cœur du projet municipal »

Autant dire que le premier bilan que je tire est celui d'une concertation la plus poussée possible avec les Chalettois. Cette façon de faire vivre une démocratie représentative de proximité, c'est-à-dire avec des élus qui sont sur le terrain, proches des habitants, vivant au milieu d'eux, et de faire vivre en même temps une démocratie participative dynamique et active est au cœur du projet municipal. C'est l'engagement de cette municipalité, depuis cinq ans, que de donner la parole aux habitants régulièrement par des rencontres, des réunions, des questionnaires.

Dans une démocratie, on se confronte aux habitants qui sont aussi des électeurs pour un grand nombre, on entend leurs revendications, on reçoit des compliments et on entend les reproches lorsqu'ils sont justifiés. Dans la gestion des villes, beaucoup de choses sont positives mais il y a des événements qu'on ne maîtrise pas. L'important, c'est de dire ce que l'on fait et de faire ce que l'on dit.

La question de la propreté de la ville et de l'entretien des rues est une préoccupation de tous les jours. Chalette est une grande ville avec beaucoup d'habitants, des lieux de concentration du commerce, des écoles, de l'habitat où les gens vivent normalement. Il faut tous les jours la nettoyer, la balayer, et il est impossible d'être toujours « au top », surtout quand certains ne respectent pas l'espace public.

Autre sujet, celui du logement. Depuis des années nous sommes engagés dans la modernisation de l'habitat. Je pense à l'éco-quartier du Solin où plusieurs nouveaux logements sont en cours de construction et également au vaste projet du Bourg qui a fait l'objet d'une étude concertée. D'ici quelques semaines, nous inviterons la population à une présentation du projet d'aménagement de la rue Gambetta.

Si nous entrons dans les détails de l'action municipale, on peut aborder plusieurs thématiques. La première, l'école qui est une des priorités de l'action municipale pour favoriser la réussite éducative des enfants chalettois. Mais, dans le même temps, on sait que l'échec scolaire est très important à Chalette comparé au niveau départemental ou national. Par exemple, 17 % des écoliers de CM2 ont déjà connu un redoublement à Chalette.



Sommaire

P2 à 4 - Bilan de mandat
Entretien avec
Franck Demaumont

P5 - Actualité
Un millier de personnes réunies
pour la Fête des retraité-e-s

P6 - Solidarité
Le foyer Jacques-Duclos devient
«résidence autonomie»
Vos droits : la prime d'activité

P7 - Développement durable
Bientôt un maraîchage bio à
Chalette !

P8 - On en parle
Le Plan local d'urbanisme inter-
communal

P9 - Actualité
27 mars : un forum d'accès aux
droits
8 mars : Journée internationale de
lutte pour les droits des femmes

P10 - Petite enfance
Semaine de la petite enfance du
18 au 22 mars

P11 - Actualité
Le pôle Réussite éducative obtient
le label «Plan mercredi»
Été 2019 : partir avec le CCAS

P12 - Culture
Label Trempl : top départ pour la
8^e saison !

P13 - Sport et loisirs
À Chalette le rugby se conjugue
au féminin
Un week-end BMX mi-mars

P14 - Libre expression

P15 - Anniversaire
La FNACA a 50 ans

P16 - À l'affiche

Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, B. Taleb, P. Avezard
Graphiste : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup - Villemandeur
Imprimé sur papier 100% recyclé



Bilan de mandat : poursuivons le débat

Entretien avec Franck Demaumont (suite)

Donc, ma question est la suivante : comment la municipalité peut-elle favoriser la réussite éducative des enfants et quels sont les dispositifs qu'elle met en place ?

L'échec scolaire est une réelle préoccupation parce que trop de jeunes en France sortent du système éducatif sans diplôme. L'échec scolaire, c'est ce sentiment de ne pas être pris en compte, d'être abandonné, de ne pas être écouté, de relégation dans les quartiers.

La première question est celle des moyens humains et matériels que l'Éducation nationale met réellement en œuvre, sur le terrain, pour accompagner les jeunes et aider chacun à construire un parcours de réussite. Avec les associations de parents d'élèves et avec les syndicats d'enseignants, nous sommes de toutes les actions nécessaires en ce sens.

Mais nous agissons aussi directement, en tant que Ville, pour la part qui nous revient.

« Nous en sommes à la troisième construction d'école. »

Dans nos écoles maternelles, il y a une ATSEM par classe, ce qui est assez peu fréquent à l'échelle nationale. Nous mettons les moyens pour les projets pédagogiques des enseignants avec des crédits d'investissement et de fonctionnement importants. Nous avons généralisé l'informatique dans nos établissements scolaires et nous finançons toutes les activités extra-scolaires nécessaires. En ce qui concerne les bâtiments, nous avons engagé depuis deux mandats un programme pluriannuel d'investissement qui vise à reconstruire ou à réhabiliter les écoles. Nous en sommes à la troisième construction d'école, celle de Vésines ; ce sont des investissements énormes, une école coûtant environ 10 millions d'euros. Et puis nous recrutons en ce moment même un cadre municipal qui va piloter ce qu'on appelle le Programme de réussite éducative (PRE) ; c'est un dispositif financé

par l'État et la Ville qui permet d'accompagner individuellement les enfants les plus en difficulté.

Abordons maintenant le droit à la santé. Votre équipe municipale a décidé d'ouvrir un centre municipal de santé. Quelles sont les raisons de ce choix qui, disons-le clairement, pèse sur les finances de la commune ?

Je suis fier de cette décision politique, partagée par tous les élus de la Ville. Cela restera comme un acte politique majeur des vingt dernières années.

Il était de notre responsabilité d'écouter et de répondre aux besoins de la population. Dans le Gâtinais, un désert médical est en train de s'étendre. Aujourd'hui, un grand nombre de nos concitoyens ne peuvent pas se soigner ni accéder à une médecine de proximité et se trouvent donc en très grande difficulté.

Il y a quelques années, avant que l'on réalise le centre municipal de santé, mon secrétariat recevait des appels de personnes âgées, de parents... qui étaient dans la plus grande confusion pour renouveler simplement une ordonnance, aucun médecin ne voulant se déplacer à domicile.

« La création d'un centre de santé était la bonne réponse. »

Nous avons donc assumé nos responsabilités. Il fallait répondre aux attentes. Et il nous est apparu évident que la création d'un centre de santé était la bonne réponse. Cela fonctionne bien et les gens nous font part de toute leur satisfaction d'avoir ce centre de santé communal.

Ainsi, en deux ans nous avons trouvé et embauché cinq médecins généralistes, une chirurgienne-dentiste, une infirmière cadre de santé, trois secrétaires médicales et une assistante dentaire. Quelle ville dans le Loiret a été capable de faire cela ?

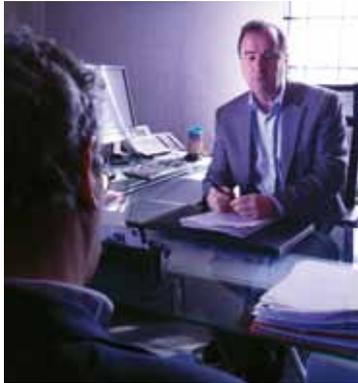
Passons à un autre domaine, celui de la solidarité de



Franck Demaumont et les élu-e-s de Chalette partent à la rencontre des habitants

Bilan de mandat : poursuivons le débat

Entretien avec Franck Demaumont (suite)



proximité qui est un domaine essentiel de l'action municipale. Quel sens mettez-vous derrière ces termes ?

La Ville, à travers l'ensemble de ses services, fait vivre la solidarité au quotidien en permettant, par exemple, à des centaines d'enfants de déjeuner au res-

taurant scolaire ou aux familles de les inscrire dans les centres de loisirs pour quelques euros par mois.

C'est le sens de la tarification sociale ou de la gratuité du service public local. En même temps, nous voyons bien que les institutions, que ce soit les collectivités locales ou d'autres comme les associations, ne peuvent pas répondre à toutes les attentes de nos concitoyens tant celles-ci sont grandes et très diverses. Elles concernent beaucoup les personnes isolées par l'âge, par la maladie, par leur lieu d'habitation, par le chômage, l'exclusion ou la précarité.

« Nous souhaitons développer cette solidarité de proximité avec les citoyens eux-mêmes. »

Eh bien, la solidarité de proximité est là pour essayer de faire vivre une solidarité concrète, celle du quotidien, de sa cage d'escalier, de sa rue, la solidarité que l'on peut avoir entre voisins. Parce que les habitants à l'échelle d'une ville sont réunis dans une communauté de destin et qu'ensemble on peut faire plein de choses.

Nous souhaitons développer cette solidarité de proximité avec les citoyens eux-mêmes, le citoyen individuellement, mais aussi avec les citoyens réunis en association dans les comités de quartier, dans les conseils citoyens, dans les régies de quartier comme celle dont on vient de favoriser la création. Créer des liens de solidarité permettrait d'aller plus loin dans le service public, de remplacer aussi parfois la solidarité familiale qui est quelquefois défaillante parce que, tout simplement, on habite loin les uns des autres.

Cette notion un peu immatérielle est néanmoins tout à fait essentielle pour vivre ensemble, pour se sentir bien là où on est, quels que soient son âge, sa situation sociale, son état de santé, et pour continuer à vivre ensemble. C'est un travail concret. La Journée de la fraternité et la Fête de Chalette en sont de bons exemples.

Une dernière question. Lors de la cérémonie des vœux à la population, un journaliste vous a demandé si vous serez candidat aux prochaines élections municipales. Vous avez répondu que vous en direz plus le moment venu. À mon tour, je vous pose cette même question :

serez-vous candidat l'an prochain ?

Je suis complètement engagé dans la vie de cette collectivité. Cela fait près de 18 ans que je suis maire et je suis très fier du travail accompli avec l'ensemble de mon équipe municipale et les agents municipaux, et il y a de grands projets à mener jusqu'à leur terme.

Nous parlions des écoles, des équipements sportifs, de l'habitat et du logement, de la solidarité, des rues, des trottoirs pour lesquels il va falloir investir massivement dans les années qui viennent. Aujourd'hui, je suis pleinement dans une logique de continuer à contribuer au développement de cette ville. C'est la raison pour laquelle nous menons actuellement des réunions publiques pour faire le bilan du mandat et préparer l'avenir.

« Ce n'est pas l'affaire d'un homme, c'est celle d'un collectif. »

Dans quelques mois, le moment venu, je m'exprimerai. Mais ce n'est pas d'abord l'affaire d'un homme, c'est celle d'un collectif. Il faut réunir 33 personnes qui ont envie de travailler ensemble. C'est pourquoi je pense qu'à l'automne prochain nous entrerons évidemment dans le vif du sujet.

En attendant, je veux créer les conditions qu'une liste puisse se préparer. Après, on abordera la question des hommes et des femmes qui la composeront et de celui qui la dirigera.

Pour conclure ?

Je pense que nous avons bien travaillé, mais je reste lucide quant aux difficultés des Chalettoises et des Chalettois, tant ils subissent les conséquences d'une politique conduite par le gouvernement et les majorités successives, injuste socialement et inefficace économiquement. D'où mon soutien aux revendications des Gilets jaunes, telles qu'elles s'expriment à Chalette. Ces citoyens que tout le monde avait oubliés, car invisibles, posent de vraies questions : celles du pouvoir d'achat, des salaires, des retraites, des minima sociaux et, bien entendu, celles d'une justice fiscale et de la démocratie. À ces légitimes revendications, j'ajouterai l'enjeu d'un développement industriel dans notre bassin d'emploi, d'où l'importance de cibler les aides là où les entreprises créent des emplois durables. Dans ce domaine, mon engagement aux côtés des ouvriers est constant et, sur ce point, je milite pour le plus large rassemblement.





**CHALETTE AVANCE...
AVEC VOUS**



POINTS DE RENCONTRE

Depuis plusieurs mois, *Chalette Place Commune* rend compte du bilan de mandat de la Municipalité. Pour prolonger le dialogue, le maire et son équipe invitent la population à des rencontres dans les quartiers.

Ces rendez-vous seront l'occasion, pour les élu-e-s et les habitants d'aborder tous les aspects de la vie communale et de réfléchir ensemble à l'avenir de notre ville.

JANVIER 2019

16

MER 16 JANVIER

15h30

Rue Victor-Hugo

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

19

SAM 19 JANVIER

18h · Maison des
associations

Rue Claude-Debussy

26

SAM 26 JANVIER

10h · Carrefour market
Av. du Général-Leclerc

27

DIM 27 JANVIER

10h · Super U
Rue Saint-Just

30

MER 30 JANVIER

15h30

Rue Paul-Painlevé

FÉVRIER 2019

03

DIM 3 FÉVRIER

10h · Marché du terroir
Place Jean-Jaurès

08

VEN 8 FÉVRIER

16h · École Michel-Moineau
Rue Albert-Camus

22

VEN 22 FÉVRIER

10h · Marché de Vésines
Place Lavoisier

26

MAR 26 FÉVRIER

16h · École Pierre-Perret
Rue St-Just

MARS 2019

03

DIM 3 MARS

10h · Marché du terroir
Place Jean-Jaurès

05

MAR 5 MARS

16h · École de Vésines
Rue des Écoles

08

VEN 8 MARS

16h · École Henri-Barbusse
Rue Henri-Barbusse

12

MAR 12 MARS

16h · École Camille-Claudé
Av. Jean-Jaurès



Venez discuter avec
vos élus autour
d'un café !